

Jean-Baptiste André Godin à Henri Flamans, 6 août 1883

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation4 p. (302r, 303r, 304v, 305r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henri Flamans, 6 août 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51286>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 août 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Flamans, Henri \(1848-1933\)](#)

Lieu de destination 18, rue Dauphine, Paris

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Flamans du 29 juillet 1883. Sur la difficulté à faire accepter les idées à l'œuvre au Familistère. Godin compare l'écho de l'affaire Boland dans la presse avec le peu d'intérêt dont celle-ci fait preuve à l'égard des réformes politiques et sociales utiles. Sur le caractère hasardeux de l'entreprise de Manier. Sur une proposition de Flamans de collaborer au journal *Le Devoir* en brossant le tableau des misères sociales : Godin signale qu'il ne veut pas alourdir la charge financière représentée par le journal (environ 10 000 F) et prévient Flamans que ses articles devraient être en accord avec l'esprit du journal.

Notes

- La lettre de Henri Flamans du 29 juillet 1883, à laquelle répond Godin, est conservée dans les archives du Familistère de Guise parmi la correspondance passive de Godin (archives du Familistère, ARCH-FAM-2021-0-0447) : Flamans mentionne les articles qu'il a rédigés sur le Familistère et décrit les difficultés à faire accepter par les journaux un compte-rendu de son ouvrage *Mutualité nationale contre la misère* ; il évoque le projet de Joseph Manier de fonder un journal, *L'Hôtel de ville* ; il lui propose de rédiger pour *Le Devoir* une chronique parisienne relative aux conditions d'existence des classes laborieuses.
- Écrivain et journaliste franco-belge Henri Boland (1854-1909) se trouve en 1883 au centre d'une retentissante « affaire Boland », une dénonciation calomnieuse de corruption à l'encontre de deux députés de la Chambre des députés (voir « L'affaire Boland », *Le Soir*, 16 août 1883 [en ligne : <https://www.retronews.fr/journal/la-justice-1880-1976/16-aout-1883/61/945873/2>, consulté le 6 septembre 2023]

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Boland, Henri \(1854-1909\)](#)
- [Manier, Joseph \(1822-1891\)](#)
- [Tassaert, Octave \(1800-1874\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Paris 6 juillet 1853.

302

cher Monsieur Flanard,

Les questions électorales sont le
cause de retard de ma réponse à votre
aimable lettre du 29 juillet.

Je suis sensible aux réticences
d'entre vous pourtant à mes idées. Je
les suis d'autant plus que je ne suis pas
habitué à ce rôle difficile aussi. Mais
même dans un tel moment les difficultés
soudaines que mes idées et l'heure de leur
louche rencontres. Mais c'est le fait
commun à toutes les idées nouvelles ;
il faut donc attendre au moins que la
lumière se fasse, tout au travail
avec constance à son abrégation.

Malgré cela, on est forcée à recevoir
mauvais avis dans un cas unique
singulier, il suffit qu'un état de
mette en ligne par quelque étrange malici-
aison financière, indigne de l'attention
et honnête sincérité de me déclamer que le
moral public, vite tout les grands
fournisseurs remplissent à l'envie leurs

volumineux de l'affaire Boland. Mais que l'avis
soit de l'opinion ^{politique ou sociale} presque tout le
peuple nraisonne assez largement, toutes les jour-
naux gardent le silence...

— Je pense comme vous que M. Marie
ne se rend pas bien compte des difficultés
qui l'attendent. Il est vrai qu'en ces
matières il faut faire le parti de l'impartialité,
mais en ce cas ce n'est plus avec ses
désavantages résultant d'un calcul raisonnable
que la nécessité répose, c'est un jeu au
jeu de l'atrice.

— Nous avons la honte de permettre à l'ami
Léonard de la Réaction de l'Espresso. La proposi-
tion que nous vous faisons nous convaincrait cer-
tainement beaucoup. Il est évident que la
peinture des murs de la Société comme
vous lauriez la faire, montrerait la nécessi-
té des réformes d'autant plus vivement
que vous mettriez le bâton en roue.
Malheureusement les murs de la Société
actuelle ne sont pas aussi connus des personnes
qui sont en position d'appliquer une réforme.
J'espére que vous n'aurez rien à craindre
de pareil aux impressions du journaliste. L'assassin

en montant le tableau des marchés sociaux dans le Livre, il me serait moins désagréable pour le lecteur de voir à côté. Mais il y a une autre difficulté : le Livre contient déjà une dizaine de mille francs au Familistère. Ce serait une aggrégation de cette charge que je suis au contraire préoccupé d'alléger. La question se résume donc dans une question d'argent, temporairement question de notre civilisation présente.

Or, dans le Livre la réaction est à peu près gratuite ; les frais déjà trop lourds faute de bénéfices résulteraient surtout de la besogne matérielle.

La question de style ne peut faire l'objet d'autre hésitation. Le Livre serait certainement bonné du concours de notre plume, mais il y a quelque chose de supérieur à cela pour moi, c'est l'esprit et le cœur, c'est la pensée humanitaire que l'on voit dans tous nos articles. Après avoir visité le Familistère, si nous lisons mes ouvrages je ne mettrai pas en doute que nos sentiments se renoueront avec les miens, et que nous puissions marcher d'accord vers le même but. La question était

plutôt de savoir si nos articles pourraient être utilisés de manière adaptée au journal ? Je n'oseais me prononcer sur ce point, l'expérience seule pourrait répondre.

Veuillez donc me dire le prix que vous attacheriez à la collaboration que vous me proposiez, si vous si celle-ci peut être tenue.

Votre bien dévoué

Godinot